

À tous les membres en règle au 10 février 2023 de :  
COOPTEL COOP DE TÉLÉCOMMUNICATION

**OBJET : Assemblée générale annuelle des membres de Cooptel coop de télécommunication  
(ci-après, la « Coopérative » ou « Cooptel »)**

Cher membre,

Il me fait grand plaisir de vous convier à notre prochaine assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative (« **l'AGA** ») qui se tiendra le 9 mai 2023 à l'Église de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville située au 406 rue Principale.

Vous trouverez ci-joint et ci-après les détails pertinents de cette assemblée :

1. Date : mardi, le 9 mai 2023
2. Heure : 18 h 00
3. Ouverture des portes : 17 h 25
4. Fermeture des inscriptions pour le droit de vote : 18 h 20
5. Endroit : Église de Saint-Bernard-de-Michaudville, 406 rue Principale

Vous recevez ici l'avis de convocation officiel à cette assemblée.

Seuls les membres en règle **en date du 10 février 2023**, ou leurs représentants dûment autorisés par une autorisation écrite (un membre un vote), seront admis à l'assemblée.

Si vous êtes un membre Affaires, vous devez obligatoirement avoir une autorisation en bonne et due forme. Seul le membre en règle peut se présenter à l'Assemblée. Dans le cas d'un membre résidentiel, ce dernier peut donner une autorisation à son conjoint ou son enfant majeur.

Si vous souhaitez obtenir un formulaire d'autorisation (*obligatoire pour les membres Affaires*) et/ou d'autres exemplaires des documents ci-joints, nous vous invitons à consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <https://www.cooptel.ca> dans la section membre.

Coopérativement vôtre,

Mme Lyne Leblanc,  
Présidente du conseil d'administration de Cooptel  
p.j.

**AVIS DE CONVOCATION**  
**Assemblée générale annuelle des membres de**  
**COOPTEL COOP DE TÉLÉCOMMUNICATION**

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRE**

1. Ouverture de l'assemblée | Mot de bienvenue de la Présidente (Mme Lyne Leblanc);
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée;
3. Présentation et adoption de l'ordre du jour.

**RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'OPÉRATIONS**

4. Présentation et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 mai 2022 ;
5. Message de la Présidente, Mme Lyne Leblanc | Rapport des activités et des opérations de l'année;
6. Présentation et réception des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022  
Rapport des auditeurs indépendants;
7. Statuer sur la répartition des trop-perçus ou excédents de l'année 2022;
8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier au 31 décembre 2023;
9. \*Composition du conseil d'administration :
  - a) Présentation des deux administrateurs attirés au territoire interne dont les postes viennent à échéance, M. Daniel Gélinau et M. Gaëtan Gibeault, et de l'administrateur attiré au territoire externe dont le poste vient à échéance, M. Claude Chouinard.
  - b) Présentation des candidats
  - c) Élections

**QUESTIONS - REMERCIEMENTS**

11. Période de questions
12. Remerciements et clôture de l'assemblée.